



Municipalité de Saint-Bonaventure

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BONAVENTURE PRÉSENTÉ LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 16 NOVEMBRE 2010

Afin de me conformer aux exigences de l'article 955 du code municipal, je vous présente mon rapport sur la situation financière de la municipalité de Saint-Bonaventure.

ANNÉE 2009

Le rapport financier pour l'année terminée le 31 décembre 2009 a été déposé lors de la séance du 29 juin 2010 accompagné du rapport de vérification de la firme comptable Samson Bélair/Deloitte & Touche SENCR.

Nous avons terminé l'année avec un léger surplus dont une partie a été réinvestie en 2010.

ANNÉE 2010

Le budget pour l'année 2010 était de 1 331 716 \$ et les activités de fonctionnement se sont déroulées comme prévues.

Pour ce qui est des activités d'investissement, les travaux prévus pour la réfection du 6e rang ont été reportés, possiblement en 2011. Les investissements majeurs ont été faits en loisir. Nous avons engagé une personne ressource en loisir, madame Gisèle Denoncourt, qui a coordonné avec de nombreux bénévoles les activités de loisirs. Elle a aussi eu la tâche de structurer le camp de jour, de monter différents projets et assurer la réalisation de ceux-ci, comme entre autres, les filets de soccer et la rallonge de la glissade, etc.. Ces projets ont obtenus deux subventions, soit une du Fonds de la ruralité et l'autre de la Caisse Desjardins de Drummond au montant de 10 000 \$. Ainsi, les loisirs ont pu réaliser beaucoup cette année.

La rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil sont fixées par le règlement 162/99 et sont soumises à une indexation selon l'indice des prix à la consommation du Canada. Pour 2010, elles totaliseront 9 261 \$ pour le maire et 3 087 \$ pour les conseillers.

Le seul contrat de plus de 25 000 \$ qui a été conclu depuis mon dernier rapport en novembre 2009 est celui avec Transport Dani-Max inc. pour l'entretien des chemins d'hiver pour la saison 2010-2011 au montant de 59 998,95 \$, taxes incluses, en baisse de 3 991 \$ par rapport à 2009-2010..

Nous pensons terminer l'année avec un léger surplus qui sera réinvesti en 2011.



Municipalité de Saint-Bonaventure

ANNÉE 2011

Un nouveau rôle d'évaluation a été déposé en septembre 2010 qui sera effectif le 1er janvier 2011. On note une augmentation de l'évaluation foncière de 35,56%, la valeur totale imposable passant de 74 003 100 \$ en 2010 à 100 315 100 \$ en 2011.

Comme à l'habitude, le taux de taxes sera conservé le plus bas possible mais nous devons tenir compte des augmentations de coûts.

Si tout va bien, nous procéderons à la réfection du 6e rang et du 4e rang (à partir du village jusqu'aux dernières maisons du rang) Les coûts seront payables par la subvention provenant du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et possiblement par un règlement d'emprunt.

Le conseil a autorisé la réembauche d'une personne ressource en loisirs pour 2011. De nombreux projets en loisirs nous sont soumis. Le conseil en étudiera les coûts pour le budget 2011. Cependant, je doute fort qu'ils pourront tous être acceptés pour 2011. Je suggérerai donc au Conseil de les étaler sur quelques années.

Le règlement de revitalisation permettant une subvention de 4 000 \$ pour la construction d'une nouvelle résidence dans la zone urbaine desservie par le réseau d'égout a été reconduit.

Comme à chaque année, je profite de cette occasion pour remercier chaleureusement et féliciter tous les bénévoles œuvrant au sein des multiples comités de la Municipalité sans qui il serait impossible d'offrir tous ces services dont la population de Saint-Bonaventure bénéficie. Grâce à eux, le quotidien de tous les citoyens se trouve agrémenté! Bravo et merci aux précieux et vaillants bénévoles de la bibliothèque municipale, du journal l'Écho de mon Village, du COLOC, de la Fête de la St-Jean, du Camp de Jour d'été, du comité d'Embellissement, du comité d'accueil aux nouveaux arrivants, du Vestiaire, de même que ceux des activités sportives (balle masculine et balle des jeunes, soccer, volleyball, badminton etc.) et des différents clubs sociaux (AFÉAS, Âge d'Or, Optimistes) sans oublier ceux qui s'occupent des élèves, de la Fabrique, des Arts et j'en passe.
Un grand Merci à vous tous!

En terminant, nous sommes toujours ouverts et disponibles à échanger avec les citoyens pour construire le Saint-Bonaventure de demain.

Félicien Cardin, maire